

BOURSES DE SOUTIEN À LA RÉDACTION

Rédaction ou Traduction d'une publication

OBJECTIF DE LA BOURSE

En lien avec la thématique du [\(RÉ\)SO 16-35](#), permettre à des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de se consacrer sur un projet de rédaction : 1) la rédaction d'un article scientifique ou d'un chapitre de livre (1 000 \$), d'un mémoire ou d'un essai (1 500 \$) ou d'une thèse (2 000 \$), ou 2) faire traduire leur publication (maximum 1 000 \$) avant le 31 août 2023.

CONDITIONS

- Étudier à temps complet au 2^{ème} ou au 3^{ème} cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être dirigé, co-dirigé ou assistant de recherche pour un chercheur régulier du **(RÉ)SO 16-35**, lequel doit être co-auteur dans le cas d'un article ou d'un chapitre de livre;
- Dont les recherches sont en lien avec la thématique du **(RÉ)SO 16-35** (ex. réinsertion sociale, judiciarisation, jeunes judiciaires ou autres).

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le **formulaire de candidature** dûment rempli;
- Une lettre de présentation de l'étudiant incluant un résumé du projet de recherche, une table des matières provisoire du contenu de la publication et un échéancier de travaux de rédaction;
- Une lettre d'appui du directeur ou co-directeur de recherche attestant que l'étudiant terminera de rédiger la publication visée selon l'échéancier permis et précisé dans la section engagement;
- Une preuve d'inscription à temps complet;
- Un court CV incluant la liste des publications, des communications scientifiques, de la participation à des congrès.

ENGAGEMENT

- Avoir soumis son projet de rédaction ou sa traduction (soumission ou dépôt initial) au plus tard le 31 août 2023;
- Si la bourse est attribuée pour la rédaction d'un article ou d'un chapitre de livre, remettre la référence de la publication au **(RÉ)SO 16-35** en vue d'une parution sur leur site Internet;
- Présenter les résultats de votre projet de rédaction ou de traduction dans le cadre d'une conférence **(RÉ)SO 16-35**;
- Mentionner l'appui financier du **(RÉ)SO 16-35**.

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Pour la rédaction, 60 % lors de l'octroi du soutien et 40 % lors du 1^{er} dépôt avec accusé de réception;
- Pour la traduction, sur présentation de la facturation (maximum de 1 000 \$).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Faisabilité et planification du projet de recherche et de la rédaction;
- Appui du directeur sur sa faisabilité;
- Qualité du projet;
- Réalisations (publications, communications scientifiques, participations à des congrès, bourses);
- Les étudiants ne bénéficiant pas d'une bourse de rédaction actuellement pourraient être privilégiés.

DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers complets doivent être envoyés par courriel, d'ici **le 17 mars 2023 à 16h00**, à **Geneviève Garceau** au genevieve.garceau1@uqtr.ca.